

De Rebecca Jacobs Wiseblatt, d'Outremont, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Harry Wiseblatt.

De Florence Marshall, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Christopher Marshall.

De Eileen Sybil Wolfe, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Gerald Wolfe.

De Ruth Rosenberg, de Montréal, province de Québec, vendeuse; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec David Lewis Rosenberg.

De Joan Marguerite Loggie, du village de Martin, Salisbury, Wiltshire, Angleterre; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec John Miller Loggie.

De William Henry Rees, de Verdun, province de Québec, maître de marine; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Frances Ann Finn Rees.

De Mary Ellen Margaret Montague Burrows, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Jack Beresford Burrows.

De Dorothy Helen Marie Debnam Almon, de Montréal, province de Québec; demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Eric Brian Almon.

L'honorable sénateur Willoughby dépose sur la Table:

Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses encourues au 31 décembre 1930, ainsi que l'évaluation des dépenses à encourir en 1931, sous l'autorité de la Loi dite "*Canadian National Montreal Terminals Act, 1929*".— Chapitre douze des Statuts du Canada, 1929.

L'honorable sénateur Graham, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres
Le tout respectueusement soumis.

GEO. P. GRAHAM,
Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.

L'honorable sénateur Macdonell, du comité permanent des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ce rapport est alors lu par le greffier comme suit:

JEUDI, 19 mars 1931.

Le comité permanent des Banques et du Commerce demande permission de présenter son premier rapport comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres
Le tout respectueusement soumis.

F. B. BLACK,
Faisant fonctions de Président.

Avec la permission du Sénat,
Ledit rapport est alors adopté.